

INDIVIDUELUS LIGUE BFC

Règlements : Généralités

Mise à jour : février 2026

DATES CHAMPIONNATS REGIONAUX

- Séniors PLUS : 20 (65 ans et plus), 21-22 (55 à 80 ans), 28-29 (35 à 50 ans) mars à Besançon
- Jeunes : 14 et 15 mai à Dijon
- Séniors : 20 et 21 juin à Dijon

RAPPEL REGLEMENTAIRE

- Format de jeu :
Pour toutes les catégories, en tableaux à élimination directe, format 1 : 3 manches à 6 jeux, sauf pour les +65, +70, +75 et +80M où les matchs se joueront en format 2 : 2 manches à 6 jeux, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.
- Un joueur ne pourra s'engager que dans UN SEUL championnat SENIOR pour la même saison sportive.

JOUEURS AUTORISES AUX CHAMPIONNATS INDIVIDUELUS

- Les championnats jeunes, seniors 2^{ème} série et seniors plus sont ouverts aux joueurs et joueuses de nationalité française et licenciés dans un club de la ligue affilié à la FFT.
- Les championnats de France 2e série sont ouverts aux joueurs classés en 2e série. **Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de n'année sportive considérée.**
- Les championnats de France 3e série sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne classés en 3e série n'ayant jamais été classés 2/6 et n'ayant pas été 4/6 ou mieux au cours des 15 dernières années. **Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de n'année sportive considérée.**
- Les championnats de France 4e série /non-classés sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne classés en 4e série/non-classés n'ayant jamais été en 2e série et n'ayant pas été classés 15/4 ou mieux au cours des 15 dernières années. **Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de n'année sportive considérée.**



CHAMPIONNATS PAR ELIMINATION DIRECTE : REGLEMENTS

- L'horaire d'une partie ne pourra pas être modifié à la demande d'un joueur.
- Un joueur qui fait forfait doit prévenir le juge-arbitre le plus tôt possible. Tout forfait non signalé, ou signalé trop tard sera sanctionné par la commission sportive.
- Un joueur qui refuse, sans raison valable (*étudiée par la Commission Sportive*), de participer aux championnats de France alors qu'il s'est qualifié pour ceux-ci, ne pourra pas participer aux championnats régionaux la saison suivante.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Pour pouvoir inscrire un joueur à un championnat de France individuel dans une catégorie donnée (Séniors Plus et Critérium), il faut obligatoirement que le championnat régional de la catégorie en question ait vu la participation effective (WO ne sont pas pris en compte) d'au moins un joueur ayant **le classement minimum requis*** (**le classement à prendre en compte est celui utilisé pour la constitution du tableau régional**). Même si ce joueur est battu, le vainqueur du tableau est qualifiable pour les championnats de France (voir les règlements sportifs de la FFT-Article 60ter).

- Dates selon les catégories :

Tous les championnats de France individuels se dérouleront à ROLAND GARROS.

- 11/12 ans : Lundi 15 au vendredi 19 juin
- 13/14 ans : Dimanche 14 au jeudi 18 juin
- 15/16 ans : mercredi 17 au dimanche 21 juin
- 17/18 ans : lundi 17 au vendredi 21 août
- 4^{ème} série : samedi 15 au mercredi 19 août
- 3^{ème} série : samedi 15 au mercredi 19 août
- 2^{ème} série : mardi 18 au dimanche 23 août
(*classement minimum : 0)
- 35-40 ans : lundi 29 juin au 3 juillet
(*classement minimum : 15)
- 45 ans : Dames 22 au 26 juin et messieurs 20 au 24 juin
(*classement minimum : 15/3)
- 50 ans : Dames 21 au 26 juin et messieurs 19 au 24 juin
(*classement minimum : 15/3)
- 55-60 ans : Dames 21 au 26 juin et messieurs 19 au 24 juin
(*classement minimum : 15/3)
- 65-70 ans : Dames 26 juin au 1^{er} juillet et messieurs 27 juin au 2 juillet
(*classement minimum : 30/1)
- 75-80 ans : Dames 26 juin au 1^{er} juillet et messieurs 24 au 29 juin
(*classement minimum : 30/2 et Dames 80 : 30/3)

